

Appareils de chauffage à combustible

Conseil de quartier de l'Aéroport
Comité Qualité de l'Air

11 mai 2021

Rappel

Créé en 2013, le comité sur la qualité de l'air du conseil de quartier de l'Aéroport a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux problèmes principalement causés par le chauffage au bois et les foyers extérieurs et de réduire leur impact au niveau santé, sécurité et environnement.

Il est composé actuellement de trois membres : Réjean Martel, Nicole Thibault et Alain Michard

Sujet de discussion

Appareils de chauffage à combustible: nouveau règlement de la Ville de Québec et aide financière pour les citoyens.

Nouveau règlement

- Québec, le 19 avril 2021

La Ville de Québec a annoncé l'adoption du règlement R.V.Q. 2954 sur les appareils de chauffage à combustible, qui vise à limiter l'émission des particules fines dans l'atmosphère pour améliorer la qualité de l'air.

Remplacement obligatoire

- À compter du **1er septembre 2026**, tous les propriétaires d'un poêle, d'une fournaise ou d'une chaudière au bois sur le territoire de la Ville de Québec devront se munir d'un appareil certifié CSA (Canadian Standards Association) ou EPA (Environmental Protection Agency).

Exemption

- Tous les types de foyers au bois, poêles aux granules et de cuisson.
- Lors d'une panne électrique de plus de 3 h, toutes les interdictions sont levées et l'utilisation d'un appareil non certifié sera permise.

Avertissement de smog

- À partir du **1^{er} septembre 2021**, lorsqu'un avertissement de smog est émis pour la région de Québec, il sera interdit d'utiliser tout appareil de chauffage à combustion solide, incluant tout les types de foyers, **même s'ils sont certifiés.**

Aide financière

- Remboursement allant jusqu'à 90% du coût d'achat d'un nouvel appareil certifié jusqu'à un maximum de 1000 \$.
- Un montant de 100 \$ pour le simple retrait d'un appareil sans remplacement.

Quelques données

- Entre 2004 et 2016, le chauffage au bois produisait en moyenne 70 000 tonnes de particules dans l'air par année à l'échelle provinciale contre 15 000 tonnes pour les industries et le transport.
- Selon un sondage mené par la ville, il y a 25 000 poêles à bois à Québec dont 2500 à 8500 non certifiés CSA ou EPA

Secteur Champigny

- La station 03021 – Québec – École Les Primevères, située dans le secteur Champigny à Québec est une station où l'influence du chauffage au bois est connue depuis plusieurs années
- (Référence: Foucreault, Marc-André, 2016. Analyse des concentrations de particules fines attribuables au chauffage au bois dans la municipalité de Lac-Beauport, Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction générale du suivi de l'état de l'environnement, ISBN 978-2-550-75900-3, 7 p. 1 ann.

Sensibilisation

- Pas d'inspections systématiques dans les résidences.
- Inspections dans les cas particuliers de plaintes.
- Contraventions variant de 300 \$ à 1000 \$ en cas de non respect de la réglementation.

Démarche proposée et actions recommandées

Le nouveau règlement s'inscrit totalement dans les actions recommandées au fil des années par le comité Qualité de l'Air auprès de la Ville de Québec.

Conclusions

- Pour notre santé, notre sécurité, notre environnement...
- Pour la santé, la sécurité, l'environnement de nos voisins...
- Des gestes constructifs.

Merci de votre attention

Pour le comité Qualité de l'Air

Alain Michard